



884 Consacrés

Arnoul

887 Hongrois

Fauchery sc.

C^{ne} de Fer

880

Emper

28. CHARLES LE GROS. | | | | | | | |-------|------|-----|-----|----------|-----------| | av. | 884. | rè. | 5. | } épouse | Richarde. | | détr. | 887. | m. | 55. | | | | m. | 889. | | | | |

86

— Faits principaux. —

— Faits détachés. —

— Faits contemporains. —

- 1° — fils de Louis-le-Germanique et petit-fils de Louis-le-Débonnaire ; était déjà roi d'Allemagne, de Lorraine, d'Italie et empereur. 882
- 2° — est appelé au trône pour le défendre contre les Normands, pendant l'enfance de Charles-le-Simple.
- 3° — possesseur de presque tous les états de son bisaïeul Charlemagne, il se montre incapable de soutenir une si grande fortune.
- 4° — n'osant attaquer les Normands qui assiégeaient Paris, vaillamment défendu par Eudes, fils de Robert II le Fort, et par Gozlin, il achète d'eux la paix.
- 5° — méprisé de ses sujets français, allemands, italiens, il est solennellement déposé dans la diète de Tribur, et meurt misérablement.

— Charles le-Gros n'est point compris dans l'ordre numérique des rois de ce nom ; étant regardé comme régent pendant la minorité de Charles-le-Simple dont les droits ne furent jamais méconnus, et qui avait 7 ans à l'avènement de Charles le-Gros.

— Lors de la déposition de Charles-le-Gros, les Français se sou mirent à Eudes, les Allemands et les Lorrains à Arnoul, et les Italiens aux ducs Gui et Béranger I^{er}, issus de Charlemagne par les femmes. La dignité impériale passe aux rois de Germanie. Non-seulement les royaumes se séparent, mais aussi les duchés, les comtés, les simples seigneuries laïques et même ecclésiastiques.

— Charles-le-Gros fut le 8^e roi d'Italie. Charlemagne, après la captivité de Didier, continua le royaume de Lombardie, sous le nom de royaume d'Italie, en 774. Il eut pour successeurs :

- Pepin, son fils,
Bernard, fils naturel,
814 Louis I le Débonnaire, aussi empereur,
Lothaire, empereur,
Louis II, fils de Lothaire,
Charles-le-Chauve,
Carloman, fils de Louis-le-Germanique,
880 Charles-le-Gros,
Dix rois,
961 Othon I, qui transmet l'Italie aux rois de Germanie, depuis empereurs d'Allemagne.

884 — Décret d'Adrien III portant que les papes seront CONSACRÉS sans l'intervention des empereurs.

887 — ARNOUL, fils naturel de Carloman, remplace Charles-le-Gros dans l'empire.

887 — Arrivée des HONGROIS sur le Danube.

Sujet de la Gravure.

Charles-le-Gros se décide à venir au secours de Paris assiégé depuis dix-huit mois par les Normands et Siegfried leur chef ; mais, au lieu d'anéantir ces barbares découragés, affaiblis par un long siège, par quatre assauts infructueux, ce souverain pusillanime se tient à Montmartre, et consent à payer leur départ 700 livres pesant d'argent.



HISTOIRE DE FRANCE,

MÉTHODIQUE ET COMPARÉE,

AVEC TEXTE, TABLEAUX SYNOPTIQUES ET SOIXANTE-TREIZE GRAVURES SUR ACIER,

EMPLOYÉE POUR L'ÉDUCATION

DES ENFANTS DE FRANCE ET DE S. M. T. F.

PAR M. COLART, LEUR INSTITUTEUR,

Premier Élève et successeur de l'abbé Gaultier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

2^e ÉDITION.

Paris,

CHEZ CH. GOSSELIN, LIBRAIRE, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M. DCCC. XXXVI.